

# RETOUR SUR LE COMITÉ DE PAYS

DU 10 DÉCEMBRE 2020 À CERVON

## 1. DÉSIGNATION DES MEMBRES DU BUREAU

Le Comité de Pays Nivernais Morvan s'est tenu jeudi 10 décembre à la salle des fêtes de Cervon. A l'ordre du jour, plusieurs sujets dont l'élection des membres du bureau.

Ont été élus **5 Vice-Présidents**, représentant des **5 communautés de communes** :

- Amognes Cœur du Nivernais : **Marie-Christine AMIOT** en charge des **Petits Villages du Futur**
- Bazois Loire Morvan : **Jocelyne GUERIN** en charge de l'**économie de proximité**
- Haut Nivernais Val d'Yonne : **Gilles NOEL** en charge de la **santé**
- Morvan Sommets et Grands Lacs : **Fabien BAZIN** en charge des **Villages du Futur** et de l'**innovation publique**

- Tannay Brinon Corbigny : **Thierry PAURON** en charges des **mobilités**.

Puis en renfort, **3 élus délégués** :

- **Jacky GERMAIN** / en charge du **suivi administratif et financier**
- **Nicolas BOURDOUNE** en charge de l'**emploi**
- **Jean-Max GLORIFET** en charge de l'**autonomie**.



**PAYS  
NIVERNAIS  
MORVAN**



## 2. ACTUALITÉS DES CONTRATS

### INFORMATIONS SUR QUELQUES ÉVOLUTIONS EN COURS

#### A. AVEC L'ETAT : CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En mars 2017, l'Etat, le Pays Nivernais Morvan et les Communautés de communes qui le composent, avec d'autres partenaires départementaux et régionaux **ont signé ensemble un contrat de ruralité pour 3 ans**. Ce contrat prolongeait la dynamique des contrats de Pays engagée depuis deux décennies.

Grâce à ce contrat, **8 millions d'euros de crédits d'Etat ont été mobilisés pour accompagner la dynamique des 14 Villages du Futur** (14 études préalables aux plans guides d'aménagement et de service), installer des locaux « prêt à l'emploi économique » (Saint-Benin d'Azy, Lormes, Saint-Brisson, Ouroux, Entrains sur Nohain, Luzy...), créer de nouveaux logements, notamment pour les seniors (Alligny, Montsauche, Ouroux ...), ouvrir des crèches (Moullins, Lormes, Corbigny, Clamecy), etc...

Une nouvelle génération de contrat proposée par l'Etat à travers les **Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)** sera prochainement mise en œuvre pour une durée de 6 ans.

En accord avec les 5 présidents de communautés de communes, **le Pays se porte candidat pour signer ce contrat à l'échelle du Pays Nivernais Morvan**. Un courrier signé par les 5 présidents d'EPCL sera transmis au nouveau Préfet. Les élus du Pays vote à l'unanimité cette proposition.

#### B. AVEC LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Dans le cadre du Plan de relance de la Région, un **nouveau règlement d'intervention est créé**, sur le modèle des contrats de territoire, avec **le Pays comme interface**. Une **enveloppe régionale de 11 millions d'euros permet de soutenir l'aménagement durable de l'espace public, l'attractivité résidentielle territoriale, la consommation locale, les mobilités douces**.

Une information a été transmise aux présidents des communautés de communes et aux équipes techniques pour une diffusion d'information auprès des communes. Une première vague de dossiers était attendue avant le 30 Novembre 2020. Une nouvelle opportunité de dépôt de dossier sera possible en Juin 2021.



## PROJETS PRÉSENTÉS PAR LE PAYS NIVERNAIS MORVAN À LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Communes	Intitulé du projet	Montant total	Aide Région sollicitée
CERCY	Aire de jeux	115 473 €	46 190 €
BRINON	Espace multigénérationnel salle d'activité -médiathèque	643 000 €	191 700 €
CHÂTEAU-CHINON	Maison des internes	90 000 €	45 000 €
CLAMECY	Chemin des passerelles	507 600 €	253 800 €
	Guiguettes à la Tambourinette	359 680 €	179 840 €
	Immeuble Grand Marché	660 000 €	333 000 €
ROUY	Extension immeuble le bossu	45 000 €	27 000 €
DIENNES AUBIGNY	Nouvel espace activités et services	58 333 €	17 499 €
CHATILLON EN BAZOIS	chemin piétons et vélos	224 307 €	112 154 €
SAINT-SAULGE	aménagement faubourg de chatillon	235 857 €	117 929 €
<b>TOTAL</b>		<b>2 939 250 €</b>	<b>1 324 111 €</b>

## C. AVEC LE DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE

Les deux Pays de la Nièvre ont eu un temps de travail avec le conseil départemental pour envisager le futur contrat entre le CD58 et les Pays. Il a été proposé que soit contracté avec les deux pays un fonds d'innovation. Ce fond financera des projets innovants, en principe pour trois au plus. A l'issue, et après évaluation collective, les actions peuvent être poursuivies par un financement départemental direct, en rythme de croisière. Elles peuvent également être abandonnées ou poursuivies en mode expérimental.

# 3. EXAMENS DES DOSSIERS

## CONTRAT DE PAYS – ENVELOPPE DÉPARTEMENTALE

Maître d'ouvrage	Descriptif de l'opération	Localisation de l'opération	Montant global de l'opération	Montant d'aide Département Nièvre (contrat de Pays)
CC MSGL	Contrat avec un cabinet de recrutement pour la recherche de 2 médecins - secteur de Château-Chinon	Château-Chinon	20 000 €	10 000 €
Centre Social de Moulins-Engilbert	Plate-forme répit aux aidants (expérimentation pour le compte des CS de Châtillon en Bazois, Moulins-Engilbert et Lormes)	Châtillon en Bazois, Moulins-Engilbert et Lormes	50 000 €	30 000 €
			Total	40 000 €

Reste 7.600 euros de disponible pour l'étude mobilité de la CCHNVY. Dossier à déposer avant le 15 décembre 2020.

L'examen de ces dossiers amène les élus du pays à évoquer la **problématique de la démographie médicale et de la continuité des soins en Nivernais Morvan**. Ce travail de recherche de professionnels de santé, de conditions d'accueil et d'exercice est une priorité pour le Pays. Un chef de projet santé est missionné sur ce sujet. Gilles NOEL fait écho d'une étude de l'AMRF qui précise que « les habitants du rural consomment 20 % de soins hospitaliers en moins que ceux des villes (à âge et sexe égal) qui montre une nouvelle fois le déséquilibre entre ville et campagne sur ce sujet.

Les **contrats passés par les Communautés de communes avec des cabinets de recrutement ont permis au cours de ces 12 dernières années d'installer 19 professionnels de santé**, toujours en exercice sur le Pays (13 médecins, 5 kinés et 1 dentiste)



## 4. TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE

La loi relative à l'extension de l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » vient d'être votée à l'unanimité à l'Assemblée Nationale. Ce texte va permettre à **50 nouveaux territoires en France** de s'engager dans cette démarche pour créer des activités utiles au territoire.

Cette loi était attendue avec impatience dans toute la France, et notamment sur le Pays Nivernais Morvan qui prépare ce projet depuis près de deux ans avec 6 comités locaux à Château-Chinon, Clamecy, Lormes, Luzy, Moulins-Engilbert et Varzy (réunissant 70 communes et 3 communautés de communes).

Plus de 200 personnes, dont de nombreux chômeur(euse)s de longue durée, sont réunies au sein des **6 comités locaux dans le Pays Nivernais Morvan pour travailler à l'émergence d'une entreprise à but d'emploi (EBE)**, avec une antenne dans chacun des 6 bassins de vie. Celles-ci permettront de fournir un travail durable aux personnes privées d'emploi en proposant des activités utiles aux territoires sans concurrence avec le monde économique local.

A rythme soutenu, les 6 représentants des Comités Locaux pour l'Emploi travaillent avec le Pays Nivernais Morvan pour préciser l'organisation de l'entreprise et de ces antennes. Une rencontre avec Laurent GRANDGUILLAUME (président de l'association nationale) et Louis GALLOIS (Président du fonds d'expérimentation) est prévue lundi 2 décembre pour confirmer cette organisation innovante.

Afin d'établir précisément cette organisation, le président du Pays propose aux élus de **faire appel à un cabinet spécialisé dans le droit des sociétés et de l'économie sociale et solidaire pour nous accompagner juridiquement** dans cette démarche. Après en avoir délibéré les élus autorisent le Président à lancer les consultations auprès de plusieurs cabinets

En parallèle, chaque jour, des **actions de sensibilisation en direction des personnes privées d'emploi** sont organisées pour faire émerger avec elles des activités utiles aux territoires et dessiner les contours de l'entreprise à but d'emploi.



## 5. POINT SUR LA SITUATION DES BUREAUX DE POSTE SUR LE PAYS

Fabien BAZIN, Maire de Lormes prend la parole pour exposer son inquiétude sur la **diminution des horaires d'ouverture de la Poste à Lormes et à Corbigny**. Pour l'ensemble des élus cette décision prise par le groupe La Poste est inacceptable.

Cette décision est d'autant plus brutale qu'elle intervient au cœur d'une crise sanitaire sans précédent dont l'une des conséquences est l'isolement des publics les plus fragiles. En réduisant les horaires d'ouvertures de cet es-

pace indispensable au service public qu'est le bureau de poste, La Poste contribue à accroître une solitude déjà bien difficile pour les habitants du Pays. Une vingtaine de bureaux sont concernés sur l'ensemble du département!

Le président du Pays Nivernais Morvan propose qu'une **motion puisse être transmise au Président du groupe La poste**. Les élus approuvent à l'unanimité cette proposition.



## 6. LES DÉLIBÉRATIONS PROPOSÉES

Le président sollicite l'**accord des élus pour déléguer la signature des affaires courantes à Jacky GERMAIN**, élu en charge des finances et des affaires administratives.

Les élus approuvent à l'unanimité cette proposition.

# ÉTAIENT PRÉSENTS LORS DU COMITÉ DE PAYS

## ÉTAIENT PRÉSENTS LES DÉLÉGUÉS TITULAIRES :

- Communauté de communes Morvan, sommets et grands lacs : **Marie LECLERCQ, Christian PAUL, Fabien BAZIN, René BLANCHOT, Thierry LEUTREAU, Jean-Max GLORIFET** avec pouvoir de **Chantal-Marie MALUS**
- Communauté de Communes Bazois, Loire, Morvan : **Serge CAILLOT, Jocelyne GUERIN, Sophie CLERGEOT, Claire DIESNY, Serge DUCREUZOT**
- Communauté de communes Amognes, Cœur du Nivernais : **Thierry GAUTHIER, Marguerite DELBOVE, Christian GENTIL**
- Communauté de communes, Tannay, Brinon, Corbigny : **Agnès DEVOUCOUX, Jacky GERMAIN, Bruno LALLOZ, Marie-Thérèse THOMAS, Thierry PAURON, Pierre LANDURIER, Isabelle LIRON, Nicolas SMILEVITCH**
- Communauté de communes, Haut nivernais Val d'Yonne : **Gilles NOEL, Hervé BOURGEOIS, Nicolas BOURDOUNE**

## ÉTAIENT PRÉSENTS LES DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS :

**Michel CARVOYEUR, Yves LAMBLE, Patricia BONIN BLIN** avec pouvoir de **Isabelle KADI** ( CC Haut Nivernais Val d'Yonne)

## PARTICIPAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

**Anne ALGRET-GEORGES** (Directrice du Pays Nivernais Morvan), et **Isabelle MONTMASSON** (Assistante de direction), **Jean-Claude Renaud**, correspondant du Journal du centre

Nombre de délégués : 48

Nombre de délégués titulaires présents : 25

Nombre de délégués suppléants présents : 3

Nombre de pouvoir : 2

Nombre de votants : 30

Absents non représentés : 18



**PAYS  
NIVERNAIS  
MORVAN**